



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 octobre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Enquête sur la prévention et la gestion des déchets - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 26 octobre 2022 à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, au siège administratif de la CAB, à Bastia, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 20 septembre 2022.

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SIMONI Pierre-Baptiste, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

MUSSIÉ Emma	à	ROSSI Michel
MALAFRONTÉ Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	TIERI Paul
MILANI Jean-Louis	à	SAVELLI Pierre
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
SAVELLI Jean-Michel	à	PETRI-GUASCO Emmanuel
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
PERETTI Philippe	à	DE GENTILI Emmanuelle

ABSENTS :

SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, GIAMARCHI Marie- Dominique, MORGANTI Julien, ROMITI Gérard.

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est élu secrétaire de séance.

OBJET : Enquête sur la prévention et la gestion des déchets - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L243-9 du Code des juridictions financières ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes du 7 octobre 2021 portant sur la prévention et la gestion des déchets ;

Oùï l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

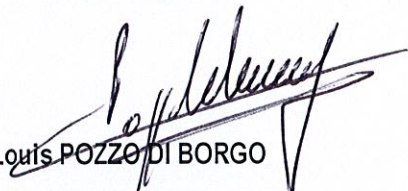
PREND ACTE (A l'unanimité)

De la présentation des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes et de leur mise en débat ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **17 NOV. 2022**
et publication ou notification
du **17 NOV. 2022**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI